



**FORMATION
TECHNICIEN
PROFESSIONNEL
DES AIRES DE JEUX**

La formation TPAJ est née de la volonté des entreprises du secteur des aires de jeux réunies à la fifas de disposer d'une formation spécialisée dans **la pose, la maintenance et l'installation des aires collectives de jeux** et de permettre à leurs collaborateurs d'améliorer et de valoriser leurs compétences par le biais d'une certification professionnelle adaptée ou d'une validation de leurs acquis.

Elle s'adresse à toute personne concernée, directement ou indirectement, par la conception, l'installation et la maintenance des aires de jeux aux **personnels d'entreprises en charge de ces activités mais également aux employés des gestionnaires d'aires de jeux** (services techniques des collectivités territoriales, etc.).

La formation, validée par les entreprises adhérentes de la fifas et membres de la section [SAJES](#), a été conçue de façon à prendre au mieux en compte les contraintes et besoins des professionnels, à savoir :

- Une formation composée de **9 modules indépendants** :
 1. Réglementation et normalisation (2,5 ou 4 jours)
 2. Gestion et sécurité du chantier (2 jours)
 3. Organisation du chantier et management (3 jours)
 4. Connaissance des supports (terrassement et travaux préparatoires) (2 jours)
 5. Pose de jeux (4 jours)
 6. Application des sols souples et autres types de sols (2 ou 5 jours)
 7. Entretien et maintenance des aires de jeux (3 jours)
 8. Contrôle des aires et équipements d'aires de jeux (2 jours)
 9. Chantier école (1 à 4 jours)
- Un contenu, **théorique et pratique**, adapté aux métiers des aires de jeux
- Un choix de cursus adapté possible parmi les **3 spécialités** suivantes :
 1. Pose d'équipements d'aires de jeux
 2. Application de sols amortissants sur les aires de jeux
 3. Maintenance et entretien d'aires de jeux
- Un cursus différencié en fonction du niveau d'entrée (par module) : stagiaire **débutant ou expérimenté**
- Un calendrier de formation souple : chaque module étant programmé 2 fois par an minimum, **le stagiaire s'inscrit à son rythme**
- **Une validation des connaissances pour chaque module complétée par une validation finale par audit d'une réalisation sur site**

Le niveau
**Technicien
Professionnel des
Aires de Jeux**
s'obtient à la
condition d'avoir
acquis tous les
modules
correspondant
à une spécialité
au moins,
en 3 ans maximum.

Retrouvez toutes ces informations sur [la plaquette de présentation](#)

Formation mise en place en collaboration avec la société Prélud, qui en assure également la gestion et l'organisation sur mandat de la fifas.

En conséquence, le détail de la formation (fiches descriptives des modules, règlement de la formation...) est disponible directement sur le site Prélud : [lien direct](#)

Pour vous inscrire, reportez-vous également au site Prélud
(**Conditions préférentielles pour les adhérents fifas sur le coût de la formation : - 10 %**)

Vos contacts pour plus d'informations :



Tél/Fax : 01 49 71 02 28
e-mail : freddy.morel@prelud.fr



Tél : 01 47 31 56 23 - Fax : 01 47 31 56 32
e-mail : stephane.gerbaud@fifas.com

[Retour](#)